

Vivre à ROCBARON

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES

HIVER 2026

ÉDITION SPÉCIALE ÉLECTION MUNICIPALE



4

ÉLECTIONS

Évolution de l'organisation
des bureaux de vote

5

ÉLECTIONS

informations pratiques
pour le 15 mars

7

AGENDA

Événements à venir sur la
commune

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ugo POIRIER
16 novembre 2025

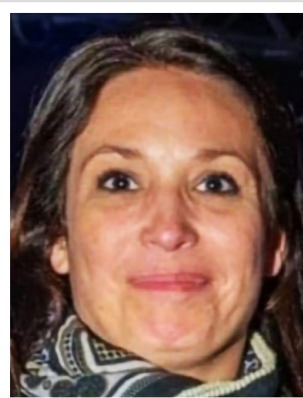


Mahina LE ROUX
14 décembre 2025



Marcus EME
25 décembre 2025

DÉCÈS



Nous éprouvons l'immense douleur de vous annoncer la perte cruelle de notre fille **Elodie Dawidowicz, épouse Devez**, qui nous a quittés le 12 janvier 2026 à l'âge de 40 ans.

Nous remercions sincèrement les amis et toutes les personnes qui ont entouré Elodie et notre famille.

Votre soutien restera à jamais gravé dans nos cœurs.

SOMMAIRE #5

HIVER 2026

P.2

Etat civil

Naissances, décès

P.3

L'édito

P.4-5

Elections

Du changement dans les bureaux de vote

P.6

Libre expression

P.7

Répertoire/Agenda

ÉDITO

Chères Rocbaronnaises, chers Rocbaronnais,

À l'approche d'un temps démocratique important pour notre commune, ce bulletin municipal a vocation à vous transmettre les informations essentielles liées à l'organisation des prochaines élections.

La mise en place de nouveaux bureaux de vote vise à garantir à chacun des conditions de participation claires, accessibles et respectueuses des règles qui encadrent le scrutin. J'attire votre attention sur la nouvelle localisation des bureaux de vote désormais au gymnase du Collège Pierre Gassendi.

Alors que l'hiver s'achève et que les jours s'allongent, ce changement de saison marque simplement la continuité de la vie communale, rythmée par ses temps collectifs et institutionnels.

Dans ce contexte particulier, la municipalité veille à assurer une information factuelle, transparente et strictement neutre, conformément aux principes qui fondent le service public communal.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et un printemps serein au sein de notre village.



Jean-Claude FELIX

ÉLECTIONS

Évolution de l'organisation des bureaux de vote



Dans le cadre des élections du dimanche 15 mars, l'organisation des scrutins de la commune de Rocbaron est modifiée. De nouveaux aménagements matériels sont mis en place dans les bureaux de vote. Ce dossier détaille l'ensemble des modalités pratiques prévues pour le jour de l'élection.

Un lieu unique, accessible et adapté



Jusqu'à présent répartis dans le centre du village, l'ensemble des bureaux de vote sera désormais regroupé en un seul et même lieu : **le gymnase du collège Pierre Gassendi**.

Une accessibilité optimale pour tous : Conçu pour recevoir du public, ce site de plain-pied répond parfaitement aux normes d'accessibilité. Les personnes à mobilité réduite (PMR), les aînés ou encore les parents avec poussettes pourront accéder aux urnes sans aucune difficulté.

Mise en place d'une navette gratuite

Comme lors de chaque élection, une navette gratuite sera mise en place toute la journée :

- Départ : place de la mairie
- Fréquence : 2 rotations par heure
- Horaires : de 8h à 18h

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS au 04 94 72 84 82 horaires d'ouvertures

Pour les personnes rencontrant de réelles difficultés de déplacement, il est possible de demander une prise en charge à domicile en appelant le numéro suivant : 06 32 36 93 18

Informations pratiques pour le jour J

Horaires d'ouverture : Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, sans interruption.

Pièces nécessaires pour voter : Pour pouvoir voter, il est impératif de présenter une pièce d'identité en cours de validité avec photographie:

- Carte d'identité (CNI)** ou **Passeport** (valides ou périmés depuis moins de 5 ans)
- Permis de conduire** (en cours de validité)
- Carte Vitale avec photographie**
- Carte d'identité numérique** (via l'application France Identité)
- Autres cartes officielles avec photo en cours de validité (**carte d'invalidité, carte du combattant, carte de fonctionnaire, etc.**)

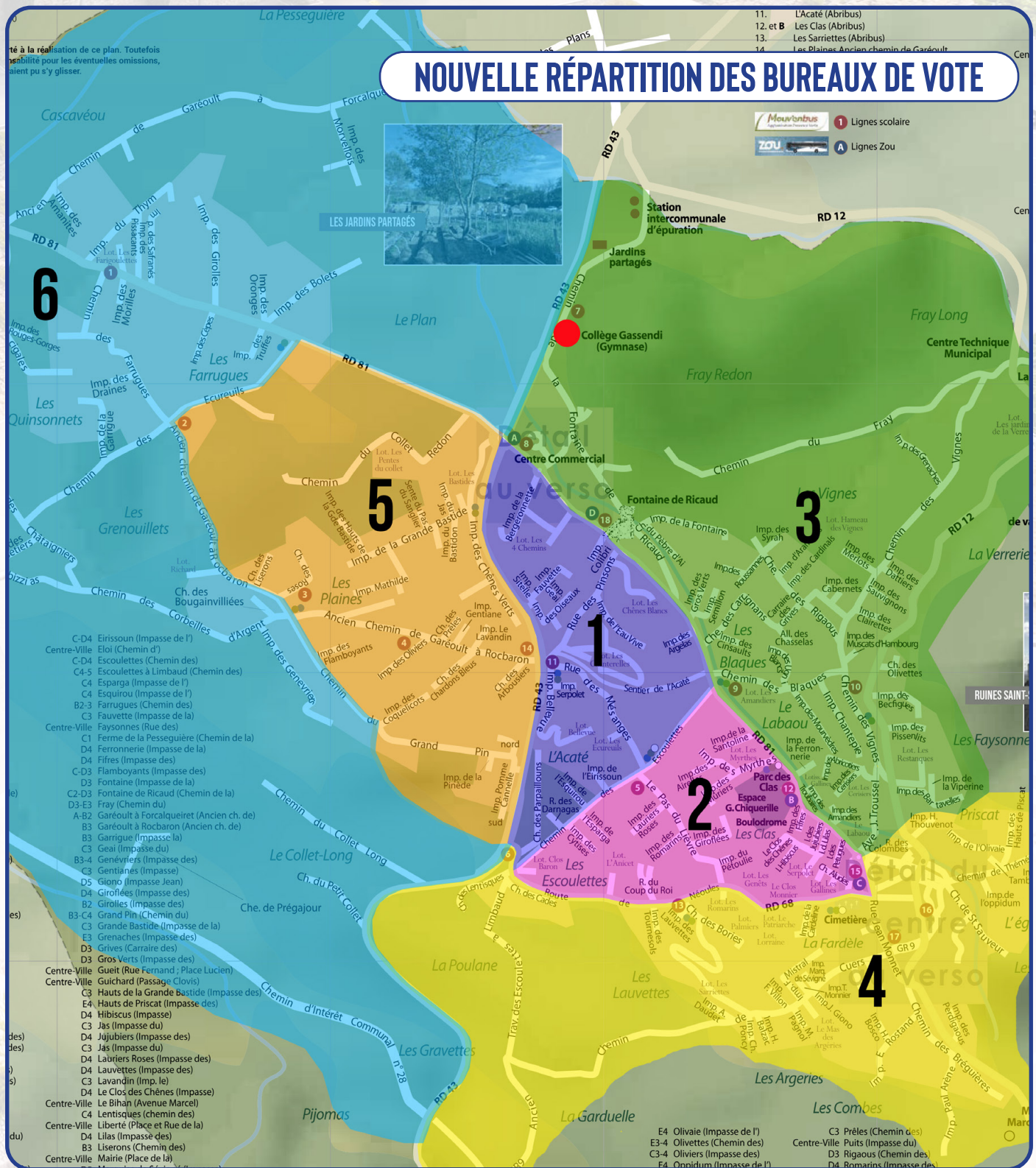
Carte électorale : Contrairement aux idées reçues, la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter. Les électeurs déjà inscrits peuvent voter sans aucune difficulté avec leur seule pièce d'identité.

Attention : seuls les nouveaux inscrits recevront une nouvelle carte électorale par courrier.

Création de deux nouveaux bureaux de vote

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur : le nombre de bureaux de vote passe de 4 à 6.

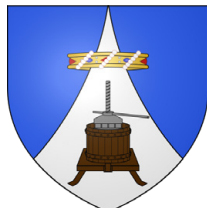
À noter : Aucune inquiétude à avoir quant à ces changements ! Des agents seront présents sur place le jour du vote pour vous orienter vers votre bureau.



LIBRE EXPRESSION

GROUPE D'OPPOSITION

Le bon sens pour Rocbaron



TRIBUNE

Information et transparence

Un triste accident s'est produit récemment sur le parking/plateau des écoles, ayant entraîné la mort d'un chiot par électrocution. L'absence de communication officielle de la part de la mairie a pu nourrir des inquiétudes, notamment sur les réseaux sociaux. J'ai adressé un mail aux services municipaux afin d'obtenir des informations. J'ai demandé si des mesures ont été prises, afin que ce genre d'accident ne se reproduise plus dans la commune.

Il m'a été répondu qu'une équipe technique est intervenue pour traiter le problème. J'en ai pris acte, même si je déplore que les circonstances et les causes précises de l'accident n'aient pas été divulguées. Lorsqu'un évènement de cette nature survient dans le domaine communal – et si proche des écoles ! – une information claire et rapide est essentielle, afin de maintenir la confiance des administrés.

Retour sur le conseil municipal du 17 novembre

Près de 50.000 € ont été dépensés pour l'installation de serrures électroniques sur des bâtiments communaux ! L'installation de ce système de contrôle d'accès généralisé était-elle vraiment pertinente ? Quel message envoie-t-on aux associations qui utilisent les salles communales ? Qu'on ne leur fait plus confiance ?

Comble de l'ironie, la mise en oeuvre et la programmation du système a été confiée à l'entreprise d'un président d'association de la commune... qui a déjà le contrat d'entretien des alarmes et des systèmes de lutte incendie. Ces choix interrogent.

Quelques chiffres : A ma demande, il a été précisé que le coût de la ferme maraîchère depuis sa création s'élève à 280.466€ subventions déduites, (488.923€ pour le coût global). Le coût des jardins partagés s'élève quant à lui à 139.360€ subventions déduites, (151.518€ en coût global) : par comparaison à d'autres communes de même taille, la facture est salée ! Si je n'avais pas posé la question en conseil, aurait-on eu communication de ces montants dans le magazine communal ? Rien n'est moins sûr !

Si le droit d'expression de l'opposition est bien respecté dans le journal municipal, il ne l'est pas sur le site internet de la commune... Le respect du pluralisme démocratique devrait s'appliquer à l'ensemble des supports de communication municipaux.

Jessica HOËT

Conseillère municipale d'opposition

06.95.10.30.76

GROUPE D'OPPOSITION

Rocbaron avec vous



TRIBUNE

RÉPERTOIRE

Accueil principal Mairie
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Mercredi de 8h30 à 12h. Fermé le samedi.
Contact 04 94 72 84 72
accueil@mairie-rocbaron.fr

État-civil - Élections
Contact 04 94 72 84 77
Sur rendez-vous uniquement
etat-civil@mairie-rocbaron.fr

Service Social - Seniors
Contact 04 94 72 84 82

Accueil Police
Contact 04 94 72 84 80
police@mairie-rocbaron.fr

Direction Services Techniques
Contact 04 94 37 78 85
technique@mairie-rocbaron.fr

Accueil Service Urbanisme
Uniquement sur rendez-vous
Réception du public uniquement sur rendez-vous du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
Réception des appels téléphoniques au 04 94 72 84 63 du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
Contact 04 94 72 84 63
urbanisme@mairie-rocbaron.fr

Service Jeunesse
Contact 04 94 72 89 24
jeunesse@mairie-rocbaron.fr

BIJ/Info Jeunes 04 94 72 84 66
Lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h
mercredi de 8h à 12h30
vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30
bij@mairie-rocbaron.fr

Service Restauration Scolaire
Contact 04 94 72 89 76
scolaire@mairie-rocbaron.fr

Périscolaire - ALSH
Contact 06 18 19 00 28

Médiathèque Dr Marc Téli
Contact 04 94 72 84 79
mediatheque@mairie-rocbaron.fr

Associations / gestion de salles
Contact 04 94 72 84 75
gestion-salles@mairie-rocbaron.fr

Espace Jeunes 11 - 17 ans
Contact 06 77 45 32 07

AGENDA

DIMANCHES

Tous les dimanches, marché
Espace Fray Redon de 7h30 à 13h

MARDIS

Tous les mardis, marché du village
place de la Mairie, dès 16h

MARDIS 10, 17, 24, 31 MARS

Gym douce, salle Gaston Chiquerille (COMPLET)

JEUDIS 12, 19 MARS

Yoga douceur, 10h à la bergerie (COMPLET)

DIMANCHE 15 MARS

Élections municipale, de 8h à 18h au gymnase du collège Pierre Gassendi

MERCREDI 18 MARS

Contes Kamishibai, 14h30 en médiathèque, dès 3 ans,
sans inscription. Durée : 30 minutes.

SAMEDI 21 MARS

Contes pour les tout-petits, 10h en médiathèque pour les enfants de 1 à 3 ans, sur inscription au 04 94 72 84 79. Durée : 30 minutes.

JEUDI 26 MARS

Club des lecteurs, 18h en médiathèque sur inscription
au 04 94 72 84 79. Durée : 1h.

VENDREDI 27 MARS

Sortie séniors à Vintimille (Italie)
Uniquement sur inscription auprès du CCAS places limitées
au 04 94 72 84 82

LUNDI 6 AVRIL

«Alice au pays de Pâques»
Grande chasse aux oeufs à la Verrerie

MERCREDI 29 AVRIL

spectacle «l'Armoire», la loyal compagnie : 16h30 en médiathèque tout public à partir de 5 ans. Sur inscription auprès de la médiathèque, places limitées. Durée : 50 minutes.

«Vivre à Rocbaron» Bulletin municipal édité par la
Mairie de Rocbaron • Hiver 2026 •
Directeur de la publication :
Jean-Claude Félix, Maire de Rocbaron ;
Élue déléguée Cécile Layolo
Rédaction, conception, infographie, photographies :
Marie-Lou Moliner, Amayllis Roux et Benjamin Dupuy.
Services et contributeurs divers.

Direction de la communication Tél. 04 94 72 84 64
Courriel : communication@mairie-rocbaron.fr •
Impression : CARACTERE Imprimeur 04 91 87 80 80
- Tirage : 2800 exemplaires •
Distribution : Ali Dekhili - Tél. 06 84 99 23 45 •
Crédit photos/illustrations service Communication.
Ont participé à l'élaboration de «Vivre à Rocbaron»,
les élus, les directions et pôles communaux, les associations.



MAIRIE DE ROCBARON

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 MARS 2026

GYMNASE DU COLLÈGE
PIERRE GASSENDI
DE 8H À 18H

ATTENTION: TOUS LES BUREAUX DE VOTE
SONT REGROUPÉS EN CE LIEU UNIQUE